



Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires de la prime d'activité

Novembre

2020

AVERTISSEMENT

Les éléments qui suivent ont été élaborés sur la base de données semi-définitives, c'est-à-dire, observées avec six semaines de recul par rapport au mois de droit, alors que les supports conjoncturels habituels sont réalisés sur des données dites définitives, observées avec six mois de recul. Il en résulte qu'en niveau, le nombre d'allocataires est plus faible (de 2 à 3 %). C'est pourquoi, toutes les données sont indiquées en base 100, juillet 2019. En revanche, d'après les données historiques, les écarts d'évolution entre données définitives et semi-définitives sont très inférieurs aux évolutions du nombre d'allocataires retracées depuis le début de la crise sanitaire.

Une forte baisse du nombre de foyers allocataires de la prime d'activité à compter de juillet 2020

Le graphique 1 ci-contre présente le nombre de foyers allocataires de la prime d'activité (PPA) selon le mois de droit entre juillet 2019 et septembre 2020.

La courbe en pointillés estime¹, entre mars et septembre 2020, le nombre de foyers allocataires de la PPA si la crise sanitaire et économique n'avait pas eu lieu.

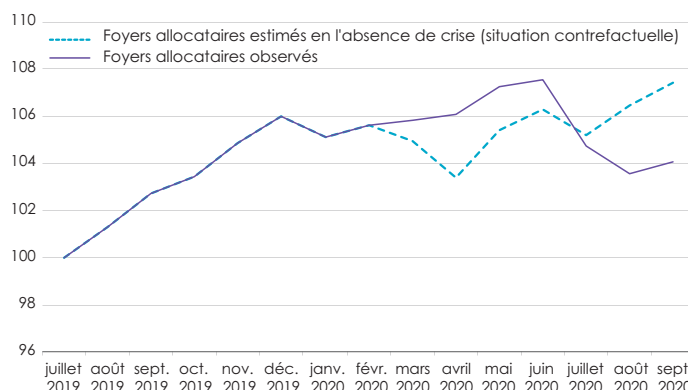
Jusqu'en mars 2020, le nombre de foyers allocataires de la PPA a tendance à augmenter fortement. Le second semestre se traduit traditionnellement par une hausse du nombre de foyers allocataires de la PPA et la situation économique était plutôt favorable. Entre mars et juin, le nombre d'allocataires de la PPA augmentent plus rapidement que si la crise sanitaire n'avait pas eu lieu (+ 70 000 en moyenne). À compter de juillet, de nombreux foyers ne bénéficient plus de la PPA, notamment car ils ne remplissent plus les conditions d'activité nécessaires. L'écart à la « situation contrefactuelle » ne cesse de croître pour s'établir à - 130 000 en septembre 2020.

Éviction d'une partie des foyers allocataires de la PPA du fait d'une dégradation du marché de l'emploi

L'écart entre la « situation contrefactuelle » et celle réellement observée dans les droits est présentée dans le graphique 2. De mars à juin, les mesures de maintien de droit prises par la branche famille expliquent une partie importante de l'écart observé. En effet, suite à la mise en place du premier confinement, dans le cadre de la loi « Mesures d'urgences économiques et sociales », la branche famille a pris des mesures visant à sécuriser les droits des allocataires ; ainsi les cas de suspension des droits suite à contrôle ont été rétablis. Les impacts de ces mesures restent modérés par rapport à ceux de la crise économique.

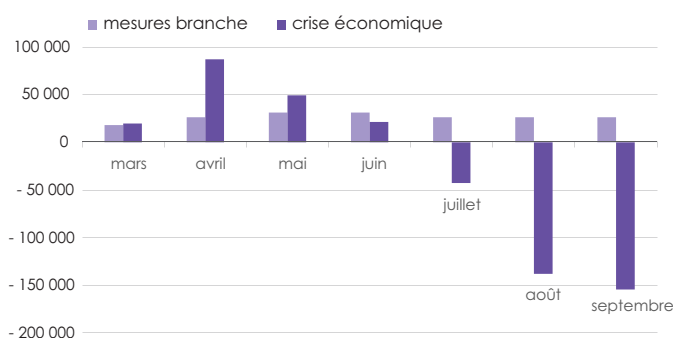
La crise économique liée au confinement a d'abord eu un impact positif sur le nombre de foyers allocataires qui s'explique par une baisse des ressources liée au recours massif des entreprises au chômage partiel.

Graphique 1 - Évolution des foyers allocataires de la prime d'activité entre juillet 2019 et septembre 2020



Source : Allstat FR2 au titre des mois de juillet 2019 à septembre 2020.

Graphique 2 - Décomposition des écarts entre la situation contrefactuelle et celle réellement observée



Source : Allstat FR2 au titre des mois de mars à septembre 2020.

À partir du mois de juillet, l'impact de la crise s'inverse avec, dans des proportions comparables, d'une part l'éviction de nombreux foyers allocataires de la PPA qui ne remplissent plus les conditions d'activité sur le trimestre de référence et d'autre part, de moindres entrées dans la PPA liées à un marché de l'emploi morose.



Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires de la prime d'activité

Une évolution départementale du nombre de foyers allocataires de la PPA entre le 3^e trimestre 2019 et le 3^e trimestre 2020 hétérogène entre les départements

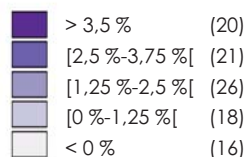
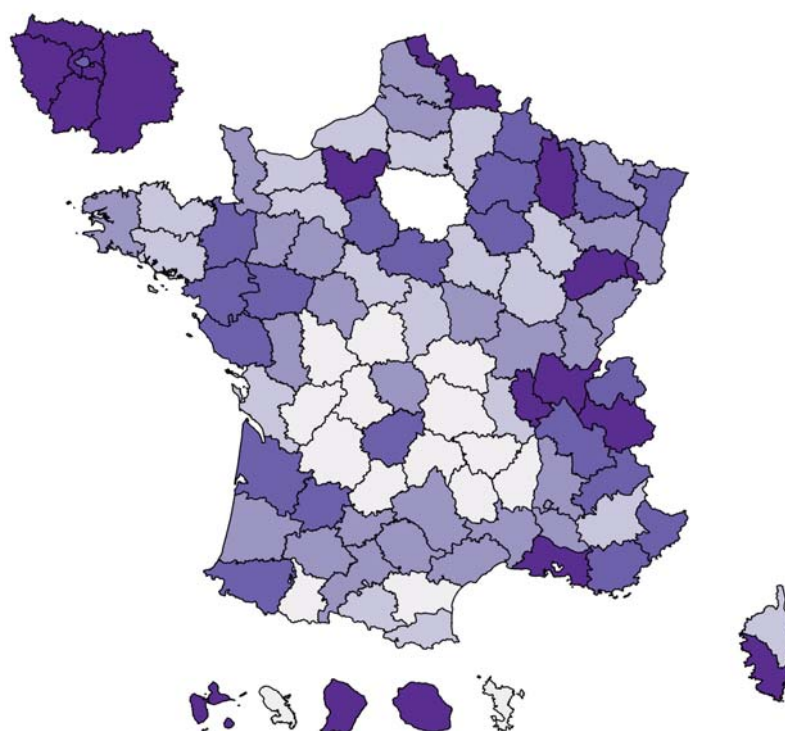
La carte ci-contre présente l'évolution par département du nombre de foyers allocataires de la PPA entre 2019 et 2020 pour le troisième trimestre. Malgré la forte baisse du nombre d'allocataires observée depuis juillet 2020, l'évolution par rapport à l'an dernier est le plus souvent positive. Elle s'explique par la hausse observée au second semestre 2019 et au premier trimestre 2020. Cette augmentation demeure néanmoins plus faible que celle qui aurait été observée en l'absence de crise sanitaire.

Les évolutions positives du nombre de foyers allocataires de la PPA sont plus marquées dans les départements comprenant de grandes métropoles telles que par exemple l'Île-de-France, le Nord, le Rhône ou les Bouches-du-Rhône.

À l'inverse, les départements se trouvant dans une diagonale entre Bordeaux et Nancy et à l'ouest du bassin méditerranéen connaissent une évolution du nombre de foyers allocataires de la PPA en retrait par rapport à la moyenne nationale. Ces départements se caractérisent davantage que les autres par une proportion importante d'allocataires sortant de la PPA depuis la crise sanitaire.

Carte - Évolution de la répartition des foyers allocataires de la prime d'activité par département

Évolution juillet/août/septembre (2019/2020)



Source : Allstat FR2 au titre des mois de juillet/août/septembre 2019 et juillet/août/septembre 2020.

Carte : Copyright © Geofla2017.

¹ La réforme de la PPA intervenue en janvier 2019 avec une montée en charge sur les premiers mois de l'année rend délicate l'estimation de la « situation contrefactuelle » (absence d'une série longue non perturbée). La présence d'effets saisonniers et d'un déséquilibre des trimestrialités (mois d'actualisation des ressources) complique encore davantage l'exercice. Aussi, il convient de retenir les ordres de grandeur.